



N° 2306

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

---

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 février 2010.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur la manière dont a été programmée, expliquée et gérée la **campagne de vaccination** contre la **grippe A (H1N1)**.*

### TEXTE DE LA COMMISSION *DES AFFAIRES SOCIALES*

#### ANNEXE AU RAPPORT

---

Voir les numéros :

*Assemblée nationale* : **2214**



### **Article unique**

Conformément aux articles 137 et suivants du Règlement, il est créé une commission d'enquête de trente membres sur la manière dont a été programmée, expliquée et gérée la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1), dans le but de faire des propositions au Gouvernement pour rendre plus opérationnels, efficaces et réalistes nos futurs plans de vaccination contre les pandémies.